

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 6 AVRIL 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2023-02-20- COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – ATTRIBUTION
DES MARCHÉS DE TRAVAUX DU PROGRAMME
D'ASSAINISSEMENT DE TERRES TOULOISES NORD

DATE DE CONVOCATION : 30 MARS 2023

DATE DE PUBLICATION : 11 AVRIL 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etai^{ent} présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice (sauf pour la 2023-02-03), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice (ayant la procuration de SILLAIER Roger), DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corinne (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony (à compter de la 2023-02-03), HARMAND Alde, ADRAYNI Mustapha (à compter de la 2023-02-03), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etai^{ent} excusés :</u>	COLLET Thierry, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey Helen, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, DOHR Hervé, MANSION François, DI CANDIA Chantal, RIVET Lionel, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	2 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-02-02 : 52 Présents. Pour la 2023-02-03 : 53 Présents - De la 2023-02-04 à la fin : 54 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-02-02 : 63 Votants. Pour la 2023-02-03 : 64 Votants. De la 2023-02-04 à la fin : 65 Votants.

Vu le code de la commande publique,

Le président, représentant de l'acheteur intervenant en tant qu'entité adjudicatrice, a lancé une mise en concurrence dans le cadre d'une procédure avec négociation en application des articles L2124-3, R2124-4, R2161-21 à R2161-23, dans le but de rechercher les prestataires capables d'exécuter les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de construction des réseaux de transfert (lots n° 01, 02 et 03) des effluents domestiques vers la future station d'épuration intercommunale (lot n° 05) auxquels s'ajoutent l'équipement électromécanique (lot n° 04), et ce, pour les communes du secteur de Terres Toulaises Nord, à savoir les communes de Domèvre-En-Haye, Manoncourt-En-Woëvre, Manonville, Minorville, Noviant-Aux-Prés et Tremblecourt., avec publication sur le profil acheteur de la Communauté de Communes Terres Toulaises, au BOAMP supérieur à 90 000 € H.T. et au JOUE.

Vu la délibération du conseil communautaire 2020-04-09 en date du 10 septembre 2020 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) propre à la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Vu les articles L2122-21 et L2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant l'autorisation des exécutifs locaux de souscrire les marchés publics,

Vu le jugement des candidatures et des offres effectués selon les dispositions des articles R2144-1 à 7, R2152-3 à 5, R2152-6 à 8, R2152-11 à 13,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4 avril 2023 pour statuer sur l'attribution du dit marché,

Considérant le rapport d'analyses des offres permettant de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens des articles L2152-7 à 8, R2152-6 à 8 et R2152-11 à R2152-12 du code de la commande publique précités, en fonction du classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

- Lots n° 01 à 04 : prix des prestations (60%) et valeur technique (40%),
- Lot n° 05 : prix des prestations (40%), valeur technique (50%) et coût global d'utilisation (10%),

Mis en ligne le 11/04/2023 à 13h07

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20230406-2023_02_20-

La CAO a retenu le prestataire suivant :

Objet (N° de marché)	Délais d'exécution	Titulaire	Montant en € H.T.
PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DE TERRES TOULOISES NORD			
Lot n° 01 : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des communes de Minorville et de Noviant-aux-Prés et travaux de construction des réseaux de transfert des effluents de Minorville à la STEU et de Noviant-aux-Prés à Manonville (marché 2022_PN_01_1)	Délai contractuel maximum plafond de 520 jours ouvrés à compter de l'ordre de service	Société SOGEA EST BTP	1 733 546,90 € – offre de base + variante n°7 (selon DQE et prix unitaires)
Lot n° 02 : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des communes de Manonville et de Tremblecourt et travaux de construction des réseaux de transfert des effluents de Manonville à la STEU et de Tremblecourt à Domèvre-en-Haye (marché 2022_PN_01_2)	Délai contractuel maximum plafond de 520 jours ouvrés à compter de l'ordre de service	Société STPL	1 395 190,65 € - offre de base uniquement (selon DQE et prix unitaires)
Lot n° 03 : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des communes de Manoncourt-en-Woëvre et de Domèvre-en-Haye et travaux de construction des réseaux de transfert des effluents de Manoncourt-En-Woëvre à Tremblecourt et de Domèvre-en-Haye à Manonville (marché 2022_PN_01_3)	Délai contractuel maximum plafond de 520 jours ouvrés à compter de l'ordre de service	Société STPL	1 414 276,40 € - offre de base uniquement (selon DQE et prix unitaires)
Lot n° 04 : Travaux de fourniture, équipement et électromécanique des postes de refoulement sur réseaux intra communaux et sur transferts intra communaux (marché 2022_PN_01_4)	Délai contractuel maximum plafond de 520 jours ouvrés à compter de l'ordre de service	Groupe INSTALL POMPES FRANCE	393 167,00 € - offre variante (prix global et forfaitaire)
Lot n° 05 : Travaux de réalisation de la station d'épuration intercommunale implantée sur le ban communal de Manonville (marché 2022_PN_01_5)	Délai contractuel maximum plafond de 520 jours ouvrés à compter de l'ordre de service	Groupe OTV NORD- EST	1 846 890 € - offre avec options (prix global et forfaitaire)

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie en date du 21/03/2023,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- autoriser le président, représentant de l'acheteur, à signer et notifier les marchés de travaux du programme d'assainissement de Terres Toulaises Nord tel que décrit ci-dessus, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant,

étant précisé que la dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts ou à ouvrir au budget annexe de l'assainissement.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 11/04/2023 à 13h07

REÇU EN PREFECTURE
le 11/04/2023

Application agréée E-legalite.com